

# TROPHÉES *défis* D'ENTREPRISES

2022

Organisés par



LE CLUB D'ENTREPRISES DE L'OUEST TOULOUSAIN

**Dossier de candidature**  
**Catégorie : EMPLOI/RSE**

# Dossier de candidature

Une fois ce dossier rempli, merci de bien vouloir le retourner par mail.

Votre inscription suppose l'acceptation des conditions générales de la participation aux Défis d'Entreprise (règlement disponible sur [www.club-eo.fr](http://www.club-eo.fr) ou sur simple demande).

## Calendrier

---

Ouverture des inscriptions	13 septembre 2021
Clôture des inscriptions	31 janvier 2022
Délibérations du jury	15 février 2022
Soirée des Défis au cours de laquelle seront proclamés les résultats	17 mars 2022

## Règles de renseignement du dossier

---

Le dossier d'inscription doit être renvoyé en intégralité, sous forme électronique de préférence, à l'adresse suivante : [contact@club-eo.fr](mailto:contact@club-eo.fr).

## Attendus

---

Vous devrez expliciter de manière détaillée pourquoi vous avez choisi de candidater.

Vous êtes autorisé à adjoindre, à votre convenance, tous documents supplémentaires que vous jugerez utiles.

Vous pourrez être invité à venir présenter votre dossier devant les membres du jury (cf règlement du concours).

## Informations générales

---

Nom et raison sociale de l'entreprise :

SIRET :

Activité détaillée :

Votre activité est-elle rattachée à une convention collective ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

Nom et prénom du dirigeant de l'entreprise :

Date de création :

Adresse:

Téléphone :

Email :

Site web :

Chiffre d'affaires local en 2019 :

Chiffre d'affaires local en 2020 :

CA prévisionnel 2021 :

Êtes-vous rattaché à un groupe ? Si oui, lequel ? :

Effectif total :

Effectif (tous salariés confondus) de votre entreprise sur le site du bassin toulousain (pour les entreprises nationales) :

Personne en charge du dossier (nom, prénom, qualité):

Téléphone direct :

Mail direct :

## Questionnaire

---

**Expliquez pourquoi vous avez choisi de candidater dans la catégorie emploi/RSE et quel point précisément vous voulez mettre en valeur.**

**Quelle est votre politique RH (recrutement, emploi des jeunes, entretien de la motivation, travail collaboratif, ...) et les actions mises en place?**

**A-t-elle évolué en 5 ans ? Dans quel sens et comment ?**

**Quels sont les critères que vous prenez en compte lors d'un recrutement ?**

**Recrutez-vous des salariés en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) ?**

Oui

Non

**Précisez le nombre, le niveau et le poste:**

**Comment intégrez-vous vos nouveaux salariés au sein de vos équipes ?**

**Comment détectez-vous et valorisez-vous les talents ?**

**Quelles actions de GPEC avez-vous mis en place ?**

*La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour adapter – à court et moyen termes – les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique. Elle permet d’accompagner le changement en appréhendant collectivement les questions d’emploi et de compétences et en construisant des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les entreprises, les territoires et les actifs.*

**La formation est un levier en matière d’anticipation des besoins en compétences et d’amélioration de l’employabilité. Quelles actions mettez-vous en place pour vos salariés ?**

**Comment entretenez-vous le sentiment d'appartenance des salariés à votre entreprise ?**

**Comment prenez-vous en compte la dimension RSE dans vos RH ?**

**Y a-t-il eu une évolution en 5 ans? Dans quel sens ?**

**Avez-vous mis en place une politique d'inclusion sociale concernant:**

- **l'intégration des salariés en situation de handicap**

Oui

Non

**Précisez:**

- **l'embauche des seniors (+ 55 ans)**

Oui

Non

**Précisez:**

- **l'égalité professionnelle hommes/femmes**

Oui

Non

**Précisez:**

**La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur votre gestion des RH ? Comment l'avez-vous gérée ?**

**Avec la crise sanitaire, une nouvelle organisation du travail s'est-elle mise en place de manière durable (télétravail, co-working, travail hybride, ...) ?**

**Pouvez-vous développer les actions que vous avez menées, que ce questionnaire n'aborde pas, et qui vont dans le sens de la sauvegarde de l'emploi et du développement des ressources ?**